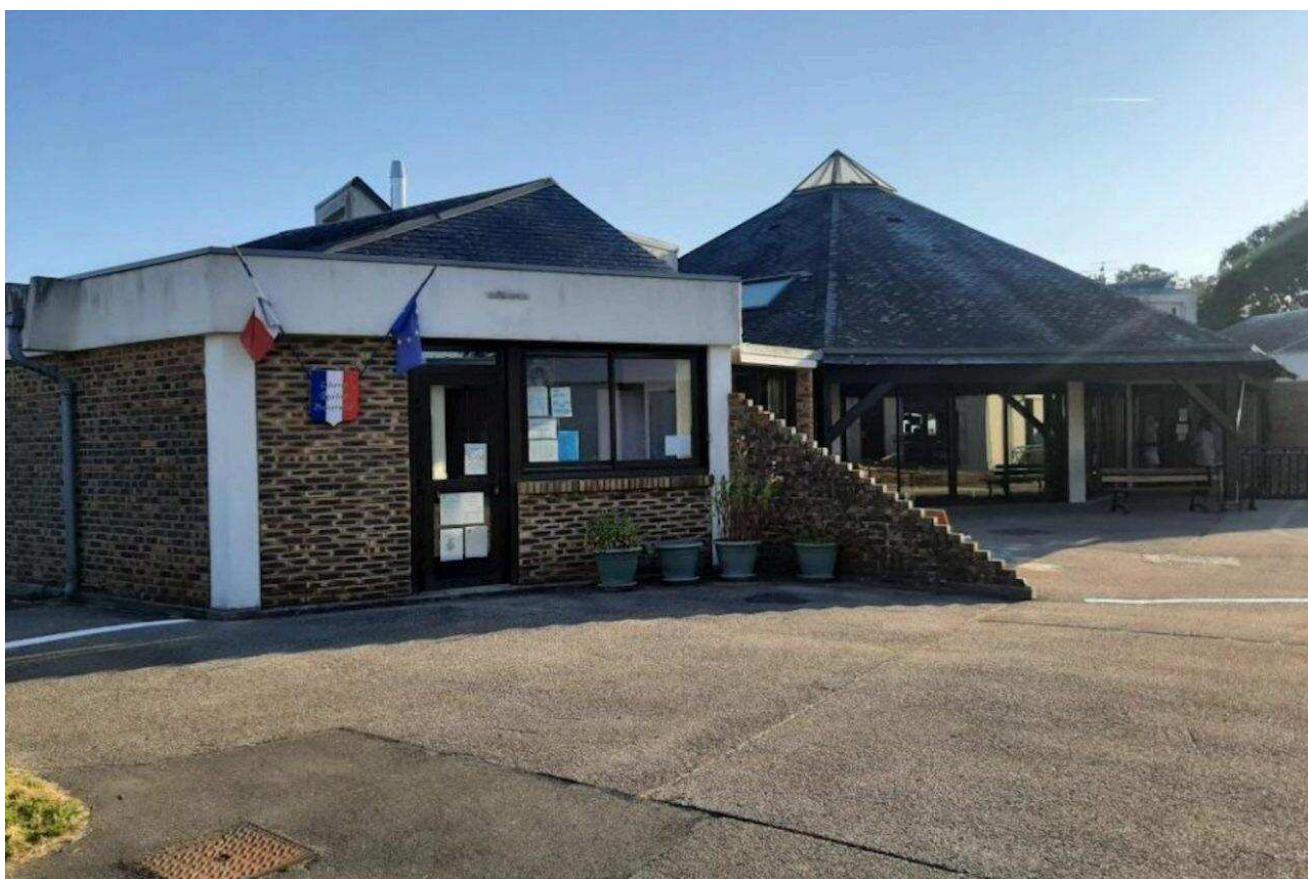


# Grève du 5 décembre : pas de solution de garde dans cette commune de l'Eure, des parents agacés

Alors que de nombreux enseignants seront en grève ce jeudi 5 décembre 2024, Grand Bourgtheroulde (Eure) ne peut garantir qu'elle mettra en place un service minimum d'accueil.



Cinq enseignants sur sept seront en grève, jeudi 5 décembre 2024, à l'école maternelle de Grand Bourgtheroulde (Eure).

Jeudi 5 décembre 2024, la mobilisation s'annonce massive dans la fonction publique, ce qui impactera forcément les écoles.

À Grand Bourgtheroulde (Eure), trois enseignants sur 15 en élémentaire et cinq sur sept en maternelle seront en grève. Si les enfants d'élémentaire pourront être répartis entre les enseignants non-grévistes, ce ne sera pas le cas des maternelles, invités à rester chez eux (sauf ceux dont l'enseignant est présent), ce jeudi.

## Les enfants invités à rester chez eux

Une situation qui agace plusieurs parents d'élèves. L'un d'entre eux, Yannick Desson, pointe les « difficultés importantes pour les parents qui doivent trouver des solutions de garde alternatives en urgence, parfois au détriment de leur activité professionnelle ». Ce père de famille a interpellé le maire, par mail. « L'enseignante de notre fille en maternelle nous informe que la mise en place effective du service minimum d'accueil n'est pas prévue », regrette-t-il.

## Un service minimum d'accueil non respecté

La loi oblige les communes à mettre en place un service minimum d'accueil (SMA) dans les écoles maternelles et élémentaires. La loi impose aux grévistes de se déclarer 48 heures à l'avance et à la commune d'assurer l'accueil des enfants, sur le temps scolaire, si plus de 25% des personnels enseignants ont choisi de cesser le travail. S'ils sont moins de 25%, c'est au rectorat (donc à l'État) qu'incombe cette obligation.

*Ça représente une centaine d'enfants, si nous n'avons pas un nombre d'agents suffisant, on ne peut pas gérer. Christophe Deschamps, maire*

Dans le cas de Grand Bourgtheroulde, c'est bien à la commune d'assurer ce service de garde pour les élèves de maternelle. Une obligation bien difficile à respecter, explique Christophe Deschamps, le maire de Grand Bourgtheroulde.

« Contrairement aux enseignants, nos agents n'ont pas l'obligation de se déclarer en grève, avant le matin même. Sur les sept ATSEM de la commune, je ne sais pas combien travaillerons, donc je ne peux pas garantir que les enfants pourront être accueillis. »

La mairie privilégie donc, pendant les grèves, de demander aux parents de garder ou de faire garder leurs enfants. « Avec cinq enseignants en grève en maternelle, ça représente une centaine d'enfants, si nous n'avons pas un nombre d'agents suffisant, on ne peut pas gérer », ajoute le maire, expliquant néanmoins que lors des grèves précédentes, « deux ou trois enfants étaient gardés » pour les parents sans aucune solution.

[Grève du 5 décembre : pourquoi les écoles refuseront peut-être vos enfants \(malgré le service minimum\)](#)

## Une liste de parents volontaires

Christophe Deschamps assure travailler avec l'association des parents d'élèves pour trouver une solution pérenne. « Nous allons créer une liste de parents d'élèves volontaires pour garder des enfants en cas de grève. » La loi impose uniquement à la mairie de vérifier que ces personnes ne

figurent pas dans le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

Le père d'élève regrette que cette liste ne soit pas encore en place. Pour ce jeudi, il lui faudra se débrouiller autrement...